



REGLEMENT GENERAL

19^e RONDE D'ENGHIEN PARCOURS 2013

ARTICLE 1

Distances

Course A : Environ 3 Km, un tour du Lac, course ouverte aux benjamins, minimes et cadets licenciés ou non

Course B : Environ 6,5 Km soit 2 tours du lac, course ouverte à toutes les catégories depuis cadets. La course est également ouverte aux sportifs en fauteuil roulant (fauteuil de compétition trois roues et casque obligatoire).

Course C : 10km (mesurés) soit 3 tours du lac, course ouverte à toutes les catégories depuis cadets. La course est également ouverte aux sportifs en fauteuil roulant (fauteuil de compétition trois roues et casque obligatoire).

Course D : 10 Km (soit 3 tours) course labellisée FFA classante et qualifiante pour le championnat de France des 10km, course ouverte à tous les coureurs ayant réalisés moins de 50' sur la distance (la performance annoncée doit être justifiée).

L'existence de deux courses est motivée par des raisons de sécurité, trop grand nombre de doublés à partir du 2^e tour.

ARTICLE 2

Horaires

Départ course A, B et C à 9h45

Départ course D à 11h15. Les participants n'ayant pas de références sur le 10km (temps > à 50') sont invités à s'inscrire sur la course C

ARTICLE 3

Inscription et retrait des dossards

Course A

Ouverte aux licenciés et non-licenciés : cadets (1996-1997), minimes (1998-1999), Benjamins (2000-2001)

Course B et C

Aux coureurs licenciés et aux non-licenciés nés en 1996 ou avant.

Course D

Aux coureurs licenciés et aux non-licenciés nés en 1994 ou avant (temps de référence inférieur à 50' sur le 10km)

Les bulletins d'inscriptions sont téléchargeables sur différents sites (Mairie d'Enghien-Les-Bains, EFCVO, comité du val d'Oise d'athlétisme...) Il est possible de s'inscrire par internet sur le site de <http://www.le-sportif.com/> Les bulletins accompagnés du chèque à l'ordre de « USDEM et du certificat médical pour les non-licenciés sont à envoyer à Michel Camp 21 AV. Jeanne 95600 Eaubonne.

Course A : les inscriptions sont gratuites

Course B : les inscriptions sont payantes 6 €, limite des inscriptions le 29 mars, 10 € pour les inscriptions sur place.

Course C : les inscriptions sont payantes 8 €, limite des inscriptions le 29 mars, 10 € pour les inscriptions sur place.

Course D : les inscriptions sont payantes 10 €, limite des inscriptions le 29 mars, 15 € pour les inscriptions sur place.

Clôture des inscriptions 45' avant le départ de la course.

RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards sera possible dès le samedi 30 mars de 14h à 17h sur la jetée du Lac (possibilité de s'inscrire aux tarifs des pré inscriptions) et le dimanche 31 mars à partir de 8h. Le retrait des dossards ne sera possible que sur présentation d'une licence FFA ou d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition (ou d'une copie certifiée conforme par l'intéressé.) Ce document sera conservé par l'organisation. Les licences FSGT, FSCF, UFOLEP ou FF Triathlon sont acceptées à la condition que soit bien précisée la mention athlétisme en compétition. Chaque participant devra prévoir des épingles.

ARTICLE 4

Juge officiel

Le jury est composé d'un juge de la FFA, assisté de juges et de commissaires de course.

ARTICLE 5

Chronométrage

Course A : chronométrage manuel

Course B, C et D :

Le chronométrage est assuré par un système à puces électroniques.

LES PUCES NON RENDUES SONT FACTURÉES 10 EUROS.

ARTICLE 6

Classements

Les classements se feront selon les différentes catégories d'âge en vigueur à la FFA.

ARTICLE 7

Départ et arrivée

Le départ et l'arrivée auront lieu sur la jetée du lac

ARTICLE 8

Parcours

Course A : une boucle

Course B : 2 boucles

Course C et D : 3 boucles

ARTICLE 9

Vestiaires

Un vestiaire sera disponible sur la jetée.

ARTICLE 10

Douches

Des douches seront disponibles au gymnase de la Coussaye 53, rue de la Coussaye.

ARTICLE 11

Parking

Possibilités de parking sur la ville : Parking du gymnase de la Coussaye (gratuit mais limité), parking du Casino, de l'Hôtel de ville, Place Foch, Place du marché...

ARTICLE 12

Résultats et récompenses

A partir de 12h15 dans la salle du 93 rue Charles de Gaulle aux abords de la jetée.

Tee-shirt à chaque participant

Récompenses pour les 10 premiers hommes et pour les 10 premières femmes (course D) du classement scratch et pour le premier de chaque catégorie (courses B et C et les 3 premiers de la course D). (Pas de cumul de récompenses).

ARTICLE 13

DRIT À L'IMAGE • TOUT COUREUR AUTORISE LES ORGANISATEURS À UTILISER LES IMAGES DE LA COURSE.

ARTICLE 14

Assurance

L'organisateur est couvert par une assurance RC: (FFA) Attestation aiac police n°2157020.002R

Sécurité : Signalisation et service médical assurés par l'organisation. Les coureurs non licenciés participent sous leur entière responsabilité avec renonciation à tout recours contre les organisateurs.

La participation à la ronde d'Enghien / Val d'Oise implique l'acceptation par chaque concurrent de ce règlement, chacun s'engage à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.